

## Limites des cartes privées

---

### Qu'est-ce que la limite globale?

La limite globale s'applique à toutes les cartes gérées dans le cadre d'une relation client (carte principale et cartes supplémentaires) et fait l'objet d'un contrôle à chaque paiement avec la carte de crédit correspondante. Pour les cartes libellées en euros ou en dollars US, elle est calculée en francs suisses.

### Qu'est-ce que la limite de carte?

La limite de carte ne s'applique qu'à une seule carte précise. Elle ne peut pas être dépassée, même si la limite globale n'est pas encore atteinte. En cas d'utilisation de plusieurs cartes, il est possible que la limite de carte ne soit plus entièrement disponible si la limite globale a déjà été atteinte.

#### Exemple d'une carte en CHF

Limite globale:	CHF 7 000.–
Limite de la carte principale:	CHF 7 000.–*, EUR/USD 4 500.–*
Limite de la carte supplémentaire:	CHF 3 000.–*, EUR/USD 3 000.–*

Remarque: vous pouvez consulter à tout moment et gratuitement le montant de vos limites actuelles par le biais du service numérique VisecaOne.

\* Les deux cartes ensemble peuvent dépenser un montant maximal de CHF 7 000.– (= limite globale). En revanche, la carte supplémentaire, à elle seule, ne peut pas dépasser les CHF/EUR/USD 3 000.–. Les montants indiqués en euros ou en dollars US sont soumis aux fluctuations de change.

### Je voudrais modifier ma limite, que dois-je faire?

Demandez conseil à notre service clientèle. Vous pouvez nous joindre au +41 (0)58 958 84 00.

Si vous possédez une carte de crédit d'une banque cantonale, de la banque Raiffeisen, de la banque RBA, de la Banque Cler ou de la Banque Migros, veuillez contacter votre conseiller.

#### Remarque pour les clients profitant de l'option de paiement par acomptes

En cas d'augmentation permanente de votre limite, nous devons établir une nouvelle convention de crédit adaptée à ladite limite.

#### Remarque pour les clients PrePaid

Avec la carte PrePaid, la limite mensuelle varie entre CHF 3 000.– et CHF 10 000.– (selon la banque émettrice ou le fait qu'il s'agisse ou non d'un produit spécial).

Attention: en cas de limite mensuelle fixée à CHF 3 000.–, et quand bien même le client a chargé CHF 5 000.– sur sa carte un mois donné, celui-ci ne disposera que de CHF 3 000.– ce mois-là. Le crédit restant de CHF 2 000.– ne pourra être utilisé que le mois suivant.

Veuillez noter que le délai nécessaire au traitement de votre versement peut aller jusqu'à quatre jours.